



## AVIS DE CONSULTATION D'ENTREPRISES

### 1 - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

SEINE HABITAT - 20 rue François Mitterrand - BP 204 - 76 141 PETIT QUEVILLY Cedex -  
Tél. : 02.35.72.01.89 - Fax : 02.35.73.97.07 - Email : [contact@seine-habitat.fr](mailto:contact@seine-habitat.fr)

### 2 - PROCEDURE DE PASSATION :

Mise en concurrence avec négociation possible limitée aux 3 entreprises les mieux-disantes

### 3 - OBJET DU MARCHÉ

Entretien **Robinetterie P2 /P3** concernant 2484 logements

### 4 - DELAI D'EXECUTION :

Contrat applicable pour trois ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018.

### 5 - MODALITES D'ATTRIBUTION:

Prestataire unique.

### 6 - LIEU OU L'ON PEUT RETIRER LE DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est à retirer à SEINE HABITAT de préférence par courrier électronique auprès de Sébastien BRIAT [sbriat@seine-habitat.fr](mailto:sbriat@seine-habitat.fr)  
Tél : 02.35.72.01.89 Fax : 02.35.73.97.07

Dossier composé :

- d'un cahier des charges
- de la désignation du matériel à entretenir

### 7 - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES ET ADRESSE :

Les offres seront remises **sous double enveloppe** avant la date limite fixée au **Mardi 17 novembre 2015 à 16h00** heures.

L'enveloppe extérieure portant la référence de l'entreprise et la mention « offre pour l'entretien Robinetterie »

Cette enveloppe contiendra l'enveloppe intérieure ci-après et toutes les pièces citées à l'article 8

L'enveloppe intérieure portera la référence de l'entreprise et la mention « offre pour l'entretien Robinetterie » et précisant la mention "**NE PAS OUVRIR**"  
Cette enveloppe comprendra la proposition de l'entreprise.

Les offres devront être transmises par courrier recommandé avec avis de réception et parvenir à destination pour les dates et heures fixées ci-dessus.

Elles pourront également, dans les mêmes conditions de délai, être remises directement au siège de la société (**SEINE HABITAT 20 Rue François Mitterrand - 76140 PETIT QUEVILLY**) contre récépissé.

## **8 - REFERENCES ET JUSTIFICATIONS A FOURNIR :**

- Lettre de candidature (modèle DC 4),
- Déclaration du candidat, imprimé référencé DC 5, complété de tous les certificats et attestations obligatoires qui y sont demandés. Possibilité de fournir un état annuel,
- Imprimé DC 7 ou attestation sur l'honneur que le candidat est à jour de ses cotisations sociales et fiscales,
- Attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324.9, I 374.6, I 341.6, I175.1 et L 125.3 du Code du Travail,
- En cas de redressement judiciaire, joindre la copie du jugement autorisant l'entreprise à poursuivre son activité,
- Certificat de capacité ou liste de références de travaux similaires,
- Attestation d'assurance « responsabilité civile et décennale » en cours de validité.

## **9 - CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES**

- Prix des prestations 60%
- Valeur technique de l'offre 40%

La notation du critère prix sera effectuée en respectant la proportionnalité des offres, après avoir attribué la meilleure note à l'offre la moins-disante.

Le critère valeur technique sera noté à partir des renseignements fournis par l'entreprise ; Il sera tenu compte :

- de son organisation générale et de ses références en matière de contrats d'entretien équivalents
- de son mode opératoire pour la réalisation des visites
- des modalités de production des compte rendus de visites
- du délai d'exécution en matière de dépannages (courants et urgents) ; sont considérées comme urgentes, les réparations qui nécessitent la fermeture de l'eau dans au moins un logement.

## **10 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**

- 90 jours

## **11 - RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS**

### Renseignements techniques :

SEINE HABITAT - Isabelle SOLIN  
Tél. : 02.35.72.01.89 Fax : 02.35.73.97.07

### Renseignements administratifs :

SEINE HABITAT - Sébastien BRIAT  
Tél. : 02.35.72.01.89 Fax : 02.35.73.97.07

## **12 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 2 Octobre 2015**